

026 664 80 00 026 664 80 09

Tél.

Fax.

<u>PROCES-VERBAL</u>

Assemblée des Bourgeois

du 05.12.2016

Page: 1

commune@estavayer-le-lac.ch

ASSEMBLEE DE LA BOURGEOISIE DU LUNDI 5 DECEMBRE 2016 A 20H00 EN SALLE DU CONSEIL GENERAL

M. le Syndic, André Losey, remercie et salue les Bourgeoises et Bourgeois présents pour cette assemblée et salue également la présence de Mme Marlis Schwarzentrub, Vice-Syndique, M. Jean-Claude Votta, futur Conseiller communal et ses collègues de la Commission des Bourgeois, Léon Borcard et Denis Maître.

L'assemblée a été convoquée par avis personnel conformément aux dispositions légales de la loi sur les communes. Les participants n'ont pas de remarque quant au mode de convocation, l'assemblée peut donc valablement siéger.

Les personnes suivantes sont excusées :

Les Conseillers communaux : MM. Dominique Aebischer, Daniel Krattinger, Lionel Monnerat, Christophe Pillonel et Michel Zadory.

Les Bourgeois : Mmes et MM. Stéphanie Micco, Frédéric Micco, Marie-Thérèse Vonlanthen, Patricia Feissli, Agnès Brasey, Prisca Pillonel, Danièle Liardet, Denise Maître, Ghislaine Maître, Vincent Maître, Tiffany Liardet, Cécile Borcard, Bernard Borcard, Brigitte Rey, Bruno Lambert, George Pautre.

18 Bourgeois assistent à la présente assemblée.

Le procès-verbal de la séance du 28 mai 2016 était disponible pour consultation avant la séance.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28.05.2016
- 2. Budgets 2017
- 4. Divers

M. de Huu est nommé scrutateur.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 28.05.2016

Le procès-verbal de l'assemblée du 28 mai 2016 est accepté à l'unanimité des membres présents.

2. Budgets 2017

Le budget 2017 est présenté M. André Losey, Syndic et Conseiller communal en charge du dicastère de la Bourgeoisie.

Au niveau des charges, M. Losey donne les précisions suivantes :

PROCES-VERBAL

Assemblée des Bourgeois

du 05.12.2016

Page: 2

- Un montant est prévu dans l'entretien du bâtiment de la gare pour installer des gardecorps sur les fenêtres, ce qui est une obligation légale ;
- Les chemins forestiers ont été refaits récemment mais un petit montant est toujours présent au budget. Il est utilisé uniquement en cas de besoin ;
- Au niveau de l'entretien de la cabane des Verdières, des montants sont prévus pour un frigo à changer et pour un projet de terrasse en bois à la sortie de la cabane ;
- Les frais administratifs vont un peu augmenter car il y aura plus de bourgeois avec la fusion et donc plus d'envois ;
- Le total des charges est de CHF 197'020.00.

Au niveau des revenus, M. Losey donne les précisions suivantes :

- Le total des revenus est de CHF 227'259.00;
- Le poste le plus important est la location des immeubles ;
- Le montant pour la location des terres et de la cabane est fluctuant selon l'occupation effective de la cabane.

Le budget prévoit un bénéfice de CHF 30'239.00.

Lors du vote, le budget 2017 est accepté à l'unanimité.

3. Divers

- M. Losey ouvre les divers.
- M. Liardet a une question concernant la fusion des communes au niveau de la répartition des biens.
- M. Losey précise qu'aucune commune fusionnée n'a des biens bourgeoisiaux. Par contre, les personnes qui sont originaires de ces communes fusionnées deviendront bourgeoises de la nouvelle commune d'Estavayer.
- M. Brasey demande si on connait le nombre de bourgeois de la nouvelle commune.
- M. Losey explique que le calcul n'a pas encore été effectué. Les contrôles des habitants seront fusionnés en début d'année et nous aurons le chiffre à ce moment-là.
- M. Lambert précise que la Bourgeoisie de Font était propriétaire d'un terrain qui s'appelait « La Grenelle » entre Font et Estavayer, à la hauteur de la petite fontaine. Il demande si ce terrain a été versé dans le fond de la Bourgeoisie d'Estavayer-le-Lac. Il y avait un petit dividende qui était versé chaque année.
- M. Losey va contrôler mais cela ne lui dit rien. Rien n'apparaît dans les comptes.
- M. Losey remercie les Bourgeois pour leur participation et souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

L'assemblée est levée à 20h15.

AU NOM DE LA BOURGEOISIE :

Le Secrétaire : Le Président : Lionel Conus André Losey